

Tableau 15
Impôt provincial ou territorial et impôt de la partie XII.2 à payer selon le genre de fiducie, 2014 à 2018

Genres de fiducies	2014	2015	2016	2017	2018
Fiducie testamentaire	167 665	265 444	157 700	188 468	209 588
Fiducie personnelle	130 853	164 956	71 329	126 781	179 450
Fiducie en faveur de soi-même	16 223	20 073	20 847	14 225	19 266
Fiducie déterminée	25 251	29 839	22 539	35 242	41 023
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	10 565	17 529	9 085	3 946	12 821
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	854	1 393	-	-	-
Fiducie réputée résidente	-	210	-	-	-
Fiducie d'investissement à participation unitaire	9 882	5 525	4 345	5 464	1 318
Organisme communautaire	-	-	-	-	-
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	1 535 492	1 511 100	1 882 135	2 467 834	1 280 001
Régime de prestations aux employés	669	683	386	355	249
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	-	-	-	-	-
Fiducie d'employés	-	-	-	-	-
Organisme à but non lucratif	637	-	1 818	1 313	952
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	-	-	-	-	-
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	-	2 045	875	786	1 272
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	-	-	606	293	485
Fiducie de prestations à vie	228	412	340	874	1 155
Total	1 904 388	2 028 208	2 177 395	2 848 481	1 751 305

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la ligne 82 et 83 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Les données datent d'août 2020.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.